Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction : DGA **Sous-direction :** GESPER **Bureau des mobilités et statuts d'emplois** **Adresse :** 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP **Suivi par :** Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr **Réf. Interne :** LP/n2003-073	**NOTE DE SERVICE** **DGA/GESPER/N2003-1343** **Date : 03 NOVEMBRE 2003**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

à

Tous les agents

Nombre d'annexe : 1

Objet : Rectificatif à la note de service DGA/GESPER/N2003-1267 du 1er septembre 2003 : appel de candidatures au ministère de la Justice (Tribunal de Grande Instance de Paris).

Bases juridiques :

Résumé : Appel de candidatures pour :

- un assistant spécialisé en matière de santé publique vétérinaire

MOTS-CLES : CANDIDATURE/JUSTICE

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Etablissements d'enseignement - Services déconcentrés - Etablissements publics - DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable - Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

Annexe 1

PROFIL DE POSTE

1 Affectation TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
et localisation en qualité de juridiction spécialisée en matière sanitaire, à compétence inter régionale (ressort de plusieurs cours d'appel)

2 Poste : Assistant spécialisé en matière de santé publique vétérinaire

3 Corps : inspecteur de la santé publique vétérinaire

4 Nature et descriptif du poste :

Le candidat retenu sera placé soit auprès des juges d'instruction, soit auprès des magistrats du parquet (article 706-2 du code de procédure pénale)
Ses principales missions consisteront :

au parquet

- étude des procédures pénales ;
- assistance aux actes faits par le magistrat et présence aux audiences du tribunal ;
- analyse des documents saisis en cours d'enquête (contrats, documents scientifiques, analyses de rapports) ;
- assister le procureur de la République dans l'audition d'experts et de témoins ;
- suivi du déroulement de l'information si nécessaire.

à l'instruction

- étude du dossier ;
- préparation puis présence aux interrogations, confrontations et perquisitions ;
- préparation de la rédaction des commissions rogatoires et des missions d'expertise ;
- suivi attentif du bon déroulement de ces missions et de leur résultats ;
- examen des procès verbaux d'audition au vu des pièces du dossier ;
- propositions et avis formulés au juge d'instruction sur l'orientation du dossier et sur les investigations à mener.

Il est précisé que les assistants spécialisés n'effectuent pas directement d'actes de procédure.

5 Profil requis :

solide expérience professionnelle acquise dans l'exercice de fonctions de contrôle

notamment :
- aptitude à étudier des dossiers d'une grande technicité
- aptitude du travail en équipe
- bonne connaissance de l'organisation administrative de la santé publique
- compétence au raisonnement juridique
- une ancienneté minimale dans le corps de 4 ans est requise.

6 Durée des fonctions

- 3 années renouvelables

7 Position administrative : détachement au 01/01/2004

Pour tout renseignement complémentaire,
merci de bien vouloir contacter :

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche
et des affaires rurales
D.G.A.L
M. J-J. RENAULT
Adjoint au directeur général
Tél : 01.49.55.58.85

Ministère de la Justice
D.A.C.G.
Bureau de la santé publique, du droit social et de l'environnement
M. SALEN Luc
Chef de bureau
Tél : 01.44.77.65.22
Fax : 01.44.60.71
Mme Alexandra ONFRAY
Tél. 01.44.77.60.09
Fax : 01.44.77.63.27

8 Date limite de dépôt des candidatures : 20 novembre 2003. Les candidatures doivent être adressées à la DGAL, sous couvert de la voie hiérarchique.